



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DU BUDGET

Paris, le **13 JUIN 2008**

TÉLÉDOC 242  
139, RUE DE BERCY  
75572 PARIS CEDEX 12

Affaire suivie par M. GODERE  
Bureau des recettes (1BR)  
Téléphone : 01 53 18 70 68  
Télécopie : 01 53 44 67 69

N° 1BR-08-1314

LE MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*À MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET  
SECRETAIRES D'ETAT*

*A l'attention de Mesdames et Messieurs les Directeurs  
des affaires financières*

**Objet : Préparation de la loi de programmation pluriannuelle et du PLF 2009 : évaluation des recettes non fiscales**

**PJ : 2**

Conformément à la décision du Président de la République lors du premier conseil de modernisation des politiques publiques, le Gouvernement s'est engagé dans la mise en œuvre d'un budget pluriannuel pour la période 2009-2011. Les projets de loi de finances, à commencer par celui afférent à l'année 2009, s'inscriront dans cette programmation.

Dans le cadre de l'élaboration de ce budget pluriannuel et de la préparation du projet de loi de finances pour 2009, je vous prie de bien vouloir me communiquer les **évaluations de recettes non fiscales du budget général** dont le recouvrement est suivi par votre administration.

Contrairement aux années passées, il vous est donc demandé de présenter des évaluations de recettes pour **chacune des années de 2009 à 2011**. Un soin plus particulier sera toutefois apporté aux prévisions pour l'année 2009.

Par ailleurs, je vous informe qu'une importante **refonte de la nomenclature des recettes non fiscales** interviendra à compter du PLF 2009. Cette réforme a pour double objectif de moderniser une classification des recettes devenue désuète et peu compatible avec les principes de la LOLF et d'adapter cette nomenclature aux contraintes du système d'information Chorus. Toutefois, dans le cadre de ce présent exercice de prévisions et cela pour la dernière fois, vous continuerez de présenter les évaluations selon la nomenclature en vigueur à ce jour, mes services opérant dans un second temps la ventilation des recettes selon la nouvelle nomenclature.

Par ailleurs, afin de vous faciliter l'usage de cette nouvelle nomenclature et de vous indiquer le reclassement des recettes dont vous assurez le suivi, mes services se tiendront à votre disposition, dès à présent et dans les mois qui viennent, pour vous fournir les informations dont vous pourriez avoir besoin.

Diffusion générale

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

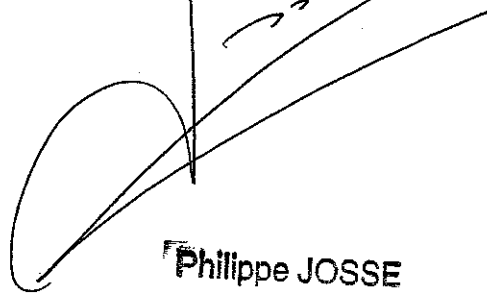
081620017

Vos prévisions devront être présentées selon le tableau figurant à l'**annexe 1**. J'appelle votre attention sur la nécessité de retracer, au sein des évaluations pour 2009, l'impact des mesures de périmètre du projet de loi de finances qui modifient le champ de la recette considérée (rebudgétisation de fonds de concours, par exemple). Vous veillerez à indiquer les coordonnées du service à contacter, le cas échéant, pour obtenir des informations complémentaires sur les données communiquées.

A titre d'information, l'ensemble des lignes des recettes non fiscales du budget général, tel que figurant dans la loi de finances initiale pour 2008 (ancienne nomenclature), est présenté en **annexe 2**.

La transmission à mes services (à l'attention de M. Godéré, direction du budget, bureau des recettes, Télédoc 242, 139 rue de Bercy, 75572 PARIS cedex 12 ; [recettes.budget@finances.gouv.fr](mailto:recettes.budget@finances.gouv.fr)) de ces éléments devra intervenir avant le **25 juillet 2008**, délai de rigueur, date après laquelle il ne sera plus possible de prendre en compte vos évaluations. Je vous rappelle que tous les documents que vous voudrez bien m'adresser devront être préalablement transmis pour avis au contrôleur budgétaire et comptable ministériel de votre département.

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Budget



Philippe JOSSE

**Rappel** : Les circulaires budgétaires sont transmises par voie électronique (cf. circulaire direction du Budget CMCS-03-3247 du 01/09/2003). Elles sont disponibles sur le site internet du Forum de la Performance ([www.performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr)) dans l'espace « Les Finances et la gestion publiques ».

MINISTÈRE DE :

**Annexe 1**

JUIN 2008

Direction :

Fiche à retourner complétée le 25 juillet 2008 au plus tard

Bureau :

à la **Direction du Budget**

Bureau 1BR  
139, rue de Bercy  
Pièce 8236 M  
Télédoc 242

Nom de la personne à contacter pour informations complémentaires :  
N° de téléphone :

recettes.budget@finances.gouv.fr

**RECETTES NON FISCALES**  
(en milliers d'euros)

N° de la ligne telle que figurant au tome 1 du « Voies et Moyens » pour 2008	Désignation précise de la recette (nature économique)	Base juridique de la recette (éventuellement modification de la réglementation)	Rappel 2007		Prévision pour 2008		Prévisions		
			Résultats	Évaluation initiale (LFI)	Prévisions révisées	2009	2010	2011	

Déterminants de l'évolution des recettes :

- éléments de calcul des prévisions :
- modifications susceptibles d'avoir une incidence sur ces recettes (relèvement de tarifs, modification de l'assiette, etc) :

**Annexe 2 : Extrait du tome 1 du « Voies et Moyens » du PLF 2008, relatif aux prévisions de recettes non fiscales**

(en milliers d'euros)

Numéro de ligne	Désignation des recettes	Évaluations initiales pour 2007	Évaluations révisées pour 2007	Écarts entre les évaluations révisées pour 2007 et proposées pour 2008		Évaluations proposées pour 2008
				Effet de l'évolution spontanée	Aménagements des droits	
	<b>Exploitations industrielles et commerciales et établissements publics à caractère financier</b>	<b>9 899 000</b>	<b>9 581 350</b>	<b>-286 750</b>	<b>-30 000</b>	<b>9 264 600</b>
2107	Produits de l'exploitation du service des constructions aéronautiques au titre de ses activités à l'exportation	0	0	0		0
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	2 505 000	2 474 850	21 650		2 496 500
2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	300 000	432 000	118 000		550 000
2114	Produits des jeux exploités par la Française des jeux	1 974 800	1 836 000	-10 000	-30 000	1 796 000
2115	Produits de la vente des publications du Gouvernement	0	0	0		0
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	5 118 000	4 838 500	-416 400		4 422 100
2129	Versements des budgets annexes	1 200	0	0		0
2199	Produits divers	0	0	0		0
	<b>Produits et revenus du domaine de l'État</b>	<b>659 080</b>	<b>706 580</b>	<b>-23 000</b>	<b>426 090</b>	<b>1 109 670</b>
2202	Recettes des transports aériens par moyens militaires	1 200	1 200	0		1 200
2203	Recettes des établissements pénitentiaires	2 000	1 000	0		1 000
2206	Produits et revenus du domaine public et privé non militaire	180 000	181 000	7 000	31 290	219 290
2207	Autres produits et revenus du domaine public	90 000	70 000	20 000		90 000
2208	Produit de la cession de biens appartenant à l'État réalisée dans le cadre des opérations de délocalisation	200	200	0		200
2209	Paiement par les administrations de leurs loyers budgétaires	302 180	302 180	0	394 800	696 980
2211	Produit de la cession d'éléments du patrimoine immobilier de l'État	75 000	140 000	-50 000		90 000
2299	Produits et revenus divers	8 500	11 000	0		11 000
	<b>Taxes, redevances et recettes assimilées</b>	<b>9 319 870</b>	<b>9 628 856</b>	<b>160 144</b>	<b>116 000</b>	<b>9 905 000</b>
2301	Redevances, taxes ou recettes assimilées de protection sanitaire et d'organisation des marchés de viandes	58 700	58 700	300		59 000
2309	Frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes établis ou perçus au profit des collectivités locales et de divers organismes	3 731 200	3 820 000	160 000		3 980 000
2310	Recouvrement des frais de justice, des frais de poursuite et d'instance	7 200	5 000	0		5 000
2312	Produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation	680 000	680 000	-130 000	130 000	680 000

Numéro de ligne	Désignation des recettes	Évaluations initiales pour 2007	Évaluations révisées pour 2007	Écarts entre les évaluations révisées pour 2007 et proposées pour 2008		Évaluations proposées pour 2008
				Effet de l'évolution spontanée	Aménagements des droits	
2313	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	790 000	860 000	90 000		950 000
2314	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907	983 800	1 007 000	41 000		1 048 000
2315	Prélèvements sur le pari mutuel	412 330	682 000	23 000		705 000
2318	Produit des taxes, redevances et contributions pour frais de contrôle perçues par l'État	32 000	19 000	-1 000		18 000
2323	Droits d'inscription pour les examens organisés par les différents ministères, droits de diplômes et de scolarité perçus dans les différentes écoles du Gouvernement	580	1 096	-96		1 000
2325	Recettes perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	10 000	13 000	1 000		14 000
2326	Reversement au budget général de diverses ressources affectées	937 000	800 000	0		800 000
2327	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne	118 000	96 000	-7 000		89 000
2328	Recettes diverses du cadastre	12 060	12 060	-7 060		5 000
2329	Recettes diverses des comptables des impôts	90 000	100 000	4 000		104 000
2330	Recettes diverses des receveurs des douanes	40 000	20 000	-4 000		16 000
2331	Rémunération des prestations rendues par divers services ministériels	278 000	220 000	0		220 000
2332	Pénalité pour défaut d'emploi obligatoire des travailleurs handicapés et des mutilés de guerre	2 000	2 000	0		2 000
2333	Frais d'assiette et de recouvrement de la redevance audiovisuelle	24 000	24 000	0		24 000
2335	Versement au Trésor des produits visés par l'article 5 dernier alinéa de l'ordonnance n°45-14 du 6 janvier 1945	18 000	24 000	2 000		26 000
2337	Redevances versées par les entreprises dont les emprunts bénéficient de la garantie de l'État	0	13 000	0		13 000
2339	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	250 000	283 000	8 000		291 000
2340	Reversement à l'État de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat	575 000	605 000	35 000		640 000
2341	Produit de la redevance sur les consommations d'eau	0	5 000	-5 000	0	0
2342	Prélèvement de solidarité pour l'eau	60 000	60 000	-60 000	0	0
2343	Part de la taxe de l'aviation civile affectée au budget de l'État	170 000	176 000	8 000	-14 000	170 000
2344	Redevance pour le financement des contrôles phytosanitaires à l'importation de végétaux	1 000	1 000	0		1 000
2345	Produit de la taxe sur certaines dépenses publicitaires	29 000	32 000	2 000		34 000
2399	Taxes et redevances diverses	10 000	10 000	0		10 000
	<b>Intérêts des avances, des prêts et dotations en capital</b>	<b>520 350</b>	<b>315 650</b>	<b>328 900</b>		<b>644 550</b>
2401	Récupération et mobilisation des créances de l'État	37 300	20 000	0		20 000
2403	Contribution des offices et établissements publics de l'État dotés de l'autonomie financière et des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte, entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'État	50	50	0		50

Numéro de ligne	Désignation des recettes	Évaluations initiales pour 2007	Évaluations révisées pour 2007	Écarts entre les évaluations révisées pour 2007 et proposées pour 2008		Évaluations proposées pour 2008
				Effet de l'évolution spontanée	Aménagements des droits	
2404	Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social	2 500	2 500	0		2 500
2407	Intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'État	0	0	0		0
2408	Intérêts sur obligations cautionnées	0	0	0		0
2409	Intérêts des prêts du Trésor	440 000	221 000	313 000		534 000
2410	Intérêts des avances du Trésor	100	100	15 900		16 000
2411	Intérêts versés par divers services de l'État ou organismes gérant des services publics au titre des avances	0	30 000	0		30 000
2499	Intérêts divers	40 000	42 000	0		42 000
	<b>Retenues et cotisations sociales au profit de l'État</b>	<b>595 000</b>	<b>554 000</b>	<b>-1 000</b>		<b>553 000</b>
2503	Retenues de logement effectuées sur les émoluments de fonctionnaires et officiers logés dans des immeubles appartenant à l'État ou loués par l'État	500	1 000	0		1 000
2504	Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls des rémunérations d'activité	2 500	2 000	-1 000		1 000
2505	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	590 000	551 000	0		551 000
2506	Recettes diverses des services extérieurs du Trésor	2 000	0	0		0
	<b>Recettes provenant de l'extérieur</b>	<b>653 000</b>	<b>658 000</b>	<b>136 000</b>		<b>794 000</b>
2601	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	95 000	85 000	0		85 000
2604	Remboursement par les Communautés européennes des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	497 000	453 000	116 000		569 000
2607	Autres versements des Communautés européennes	50 000	60 000	0		60 000
2699	Recettes diverses provenant de l'extérieur	11 000	60 000	20 000		80 000
	<b>Opérations entre administrations et services publics</b>	<b>79 000</b>	<b>85 000</b>	<b>0</b>		<b>85 000</b>
2702	Redevances et remboursements divers dus par les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et entreprises similaires	0	0	0		0
2708	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	75 000	80 000	0		80 000
2712	Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle	3 000	3 000	0		3 000
2799	Opérations diverses	1 000	2 000	0		2 000
	<b>Divers</b>	<b>5 230 900</b>	<b>5 208 000</b>	<b>467 000</b>	<b>20 000</b>	<b>5 695 000</b>
2801	Recettes en contrepartie des dépenses de reconstruction	15 000	1 000	0		1 000
2802	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'Agence judiciaire du Trésor. Recettes sur débits non compris dans l'actif de l'administration des finances	25 000	30 000	0		30 000
2803	Remboursements de frais de scolarité, de pension et de trousseau par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent prématurément le service de l'État	2 000	2 000	0		2 000

Numéro de ligne	Désignation des recettes	Évaluations initiales pour 2007	Évaluations révisées pour 2007	Écarts entre les évaluations révisées pour 2007 et proposées pour 2008		Évaluations proposées pour 2008
				Effet de l'évolution spontanée	Aménagements des droits	
2804	Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement	2 000	2 000	0		2 000
2805	Recettes accidentelles à différents titres	600 000	760 000	640 000		1 400 000
2807	Reversements de Natixis	50 000	50 000	0		50 000
2809	Recettes accessoires sur les dépenses obligatoires d'aide sociale et de santé	0	0	0		0
2811	Récupération d'indus	200 000	50 000	0		50 000
2812	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	2 500 000	2 900 000	0		2 900 000
2813	Rémunération de la garantie accordée par l'État aux caisses d'épargne	700 000	438 000	312 000		750 000
2814	Prélèvements sur les autres fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations	300 000	304 000	-304 000		0
2815	Rémunération de la garantie accordée par l'État à la Caisse nationale d'épargne	0	181 000	-181 000		0
2817	Recettes en atténuation de trésorerie du Fonds de stabilisation des changes	0	0	0		0
2899	Recettes diverses	836 900	490 000	0	20 000	510 000